



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Comores

Question écrite n° 76103

## Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie sur la situation aux Comores. Le projet de constitution de l'Union des Comores prévoit l'intégration des îles de Mohélie, Anjouan, Grande-Comore, et Mayotte. Après que le Gouvernement, en juillet, ait rassuré les Mahorais sur leur avenir au sein de la République française, il approuve à présent le texte constitutionnel qui semble prévoir l'annexion de Mayotte. En conséquence elle souhaite avoir des précisions sur cette situation pour le moins confuse, et savoir précisément quel avenir est prévu pour Mayotte.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76103

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères, coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** affaires étrangères, coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juin 2002, page 2501